

RAPPORT ANNUEL 2019  
CONSEIL DE QUARTIER  
DE L'AÉROPORT

14 AVRIL 2020



<b>1. Mot du conseil d'administration.....</b>	Erreur ! Signet non défini.
<b>2. Présentation du conseil de quartier de l'Aéroport.....</b>	<b>10</b>
2.1 Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier .....	10
2.2 Les membres du conseil d'administration.....	10
2.3 Le territoire du quartier.....	11
<b>3. Fonctionnement du conseil .....</b>	<b>11</b>
3.1 Séances régulières .....	11
3.2 Participation à d'autres activités .....	12
<b>4. Actions du conseil de quartier .....</b>	<b>12</b>
4.1 Plan d'action 2019 .....	12
4.2 Actions touchant le plan d'action 2019.....	13
4.3 Actions découlant des demandes de la Ville .....	14
4.4 Autres préoccupations des citoyens, du conseil et des organismes .....	16
4.5 Résolutions du conseil de quartier .....	16
<b>5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2019 .....</b>	<b>20</b>



## 1. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport (CQA) sont heureux de vous présenter le bilan de leurs réalisations de l'année 2019. Ce fut une très grosse année où plusieurs dossiers étaient aux ordres du jour. Comme dans les rapports annuels précédents, nous rappelons cette remarque que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été menées, telles que décrites dans le présent rapport.

### ÉTUDE DE CIRCULATION DE TRANSIT SUR LA RUE BLAISE-CENDRARS

En décembre 2018, la Ville de Québec a présenté une étude de circulation dans le secteur de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame. Il s'avérait que plusieurs automobilistes utilisaient les rues Blaise-Cendrars et Milton comme solution de transit pour éviter l'intersection de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame. Une deuxième étude a eu lieu au printemps 2019. Il y avait effectivement une problématique de circulation de transit principalement le matin entre 7 h et 8 h 30. On a relevé un ratio de fréquentation de plus de 80 %. En accord avec les résidents du secteur, il a été décidé d'interdire le virage à droite à l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la rue Milton entre 7 h et 8 h 30 le matin.

### ENTRETIEN DES SENTIERS PIÉTONNIERS DANS LE SECTEUR CHAUVEAU

Certains sentiers piétonniers dans le secteur Chauveau ne sont pas déneigés et le CQA avec son comité sur la sécurité dans les écoles ont fait des pressions auprès de la Ville pour corriger la situation. Ils se sont intéressés principalement au sentier piétonnier entre la rue Buffon et la rue de l'Étincelle, reliant les deux écoles primaires du secteur. À ce jour, il n'est toujours pas déneigé. Durant l'automne, un citoyen a alerté le conseil de quartier sur le fait que durant la saison estivale, les sentiers piétonniers sont envahis par des végétaux qui nuisent à la sécurité des gens. En 2010, le Service de l'environnement de la Ville s'est entendu avec plusieurs citoyens qui désiraient conserver les végétaux sur leurs terrains en bordure des passerelles. Par le biais d'une entente signée, ces derniers prenaient la responsabilité de procéder à l'entretien de leurs végétaux pour éviter l'empiètement sur les passerelles publiques : passerelle Bossuet/Camus, passerelle Châteaubriand/Benjamin-Sulte et passerelle Benjamin-Sulte/Diderot. Quant à la 4<sup>e</sup>, passerelle Aéroport/Baudelaire, elle demeurait de la responsabilité de la Ville de Québec.

### PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX À L'INTERSECTION DE LA RUE BERNARD-GRONDIN ET DE L'AVENUE DE LA FAMILLE

La Ville de Québec souhaite implanter trois bâtiments comprenant 60 logements à loyer modique à l'intersection de la rue Bernard-Grondin et de l'avenue de la Famille. Lors d'une rencontre publique à ce sujet, le projet n'a pas fait l'unanimité parmi les citoyens présents. La hauteur des bâtiments et l'emplacement choisi pour construire les immeubles ont été des critiques entendues. Lors d'une 2<sup>e</sup> rencontre, les autorités municipales ont présenté un projet modifié en abaissant le nombre d'étages de l'immeuble situé sur l'avenue de la Famille, le faisant passer de quatre étages à trois étages.

## PROJET RÉSIDENTIEL AU COIN DE LA ROUTE DE L'AÉROPORT ET DE L'AVENUE NOTRE-DAME

En avril dernier, à la surprise de plusieurs, le promoteur a commencé les travaux du projet résidentiel localisé au coin de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame. Le promoteur a procédé par lotissement; ce qui lui donnait le droit de réaliser les stationnements en façade, sans passer par la consultation publique. Une rencontre sur ce projet, prévue normalement avec des citoyens du secteur, n'a donc jamais eu lieu puisque le projet initial respectait la réglementation en vigueur.

## PISTE PRIVÉE D'AÉRONEF DANS LE SECTEUR DU RANG SAINTE-ANNE

Ce dossier datant de 2017 a refait surface le 5 août dernier. Le Journal de Québec publiait un article mentionnant que Transports Canada avait donné l'autorisation d'aménager une piste privée dans le rang Sainte-Anne, et ce, malgré l'opposition de la Ville de Québec dans ce dossier.

## PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année. Nous nous sommes assurés, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. Ainsi, des interventions ont particulièrement été réalisées dans les domaines de la circulation, de la sécurité, des pistes cyclables, de l'entretien des parcs, de l'offre de service en loisirs, etc. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Afin de pouvoir vous joindre plus facilement, le conseil de quartier a créé sa page Facebook, « Conseil de quartier de l'Aéroport ». Par cette page, nous espérons rejoindre le plus de citoyens possible.

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. La section 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

## QUALITÉ DE L'AIR

Créé en 2013, le comité sur la qualité de l'air a pour objectif de sensibiliser les citoyens, particulièrement ceux du secteur Champigny, aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs afin de réduire leur impact sur la santé, la sécurité et l'environnement. Trois personnes forment ce comité soit M. Réjean Martel, président du C.A. ainsi que deux autres citoyens, M<sup>me</sup> Nicole Thibault et M. Alain Michard.

Les statistiques de 2018 du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) arborent un plus grand nombre de jours où la qualité de l'air a été mauvaise que dans les cinq années précédentes. Une concentration de la mauvaise qualité de l'air est davantage observée durant les mois d'hiver soit janvier, février puis novembre et décembre. Il est permis de présumer que c'est le résultat du chauffage au bois l'hiver. Le comité souhaite envisager une nouvelle campagne de sensibilisation auprès de la population pour contrer le phénomène.

M<sup>me</sup> Nicole Thibault et M. Alain Michard ont rencontré les conseillères municipales, M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard et M<sup>me</sup> Suzanne Verreault (responsable du dossier environnement à la Ville), afin de leur faire part de nos recommandations sur l'enjeu de la qualité de l'air dans notre milieu.

- Chauffage au bois : Que la Ville de Québec se prévale d'un règlement sur l'utilisation des poêles et foyers au bois et qu'en attendant elle fasse des recommandations pour les périodes de smog.
- Foyers extérieurs l'été : Que la Ville de Québec effectue une surveillance accrue du respect des normes et règlements en vigueur.
- « Ma qualité de l'air j'y tiens – Je ne roule pas? Je coupe le moteur. » : Que la Ville de Québec fasse davantage respecter le règlement R.A.V.Q. 337 qui interdit de laisser le moteur de son véhicule en marche au ralenti pour une durée supérieure à 3 minutes.
- Circulation et congestion automobiles : La congestion automobile aux heures de pointe sur l'autoroute Félix-Leclerc étant également une source importante de pollution atmosphérique pour le secteur Champigny, que la Ville de Québec collabore avec le ministère des Transports pour améliorer la fluidité de la circulation sur cet axe.
- De plus, le comité recommande une campagne de sensibilisation et des communications ciblées dans le secteur Champigny.

#### REVITALISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE LORETTE

La revitalisation des berges de la rivière Lorette dans le secteur de l'avenue Notre-Dame s'est poursuivie pour une 3<sup>e</sup> année. Nous sommes toujours en attente du rapport de l'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord) qui chapeaute ce dossier. C'est M<sup>me</sup> Maude Lortie qui est responsable du dossier.

#### SÉCURITÉ PRÈS DES ÉCOLES

Le dossier est piloté par M<sup>me</sup> Maude Lortie et M. Sébastien Deveault et avec eux, quelques citoyens des deux écoles primaires. En avril dernier, une première rencontre du groupe a permis de cibler les enjeux importants en lien avec la sécurité près des écoles et d'émettre des recommandations :

- La réalisation de trottoirs sur la rue Buffon;
- Le déplacement des traverses devant les autobus et l'application de surveillance aux traverses;
- La réalisation d'une campagne de sensibilisation par différents moyens (à définir);
- Le déneigement des passerelles et la hausse du niveau de priorité du déneigement des rues et des passerelles.

À la suite d'une pétition visant le secteur de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons, des améliorations seront apportées par la Ville soit :

- La construction de trottoirs sur la rue Buffon, de la rue Benjamin-Sulte jusqu'au boulevard Chauveau;
- Une signalisation de 30 km/h sur toute la rue Buffon, l'interdiction de stationnement sur la rue Buffon durant la journée et une présence policière accrue;
- La présence d'une stèle radar temporaire indiquant la vitesse automobile;

- Le déneigement de la passerelle sera étudié dans le cadre de la révision de la politique de déneigement;
- Un trottoir sera construit entre la rue Saint-Yves et la rue Thivierge pour assurer un trajet sécuritaire aux enfants se rendant à l'école Jouvence.

## STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2020-2024 DE LA VILLE DE QUÉBEC

La Ville de Québec a lancé ce projet afin d'améliorer la sécurité routière dans les rues des quartiers. Le document explicatif de la vision de la ville est disponible sur son site Web. Le CQA aura un montant de 3 000 \$/an, non cumulable, pendant quatre ans pour mettre en œuvre des projets. Chacun des deux conseils d'établissement des écoles primaires aura également 3 000 \$/école pour des projets visant la sécurité des piétons, cyclistes ou automobilistes. Le CQA va travailler en étroite collaboration avec les deux conseils établissement dans l'élaboration de projets.

## TABLE CONCERTATION ENVIRONNEMENT (TCE)

À l'instar de la Table concertation vélo, une Table concertation environnement tente d'être mise sur pied par un certain nombre de conseils de quartier. M. Benoît Lemieux (jusqu'en septembre), M<sup>me</sup> Alicia Montoni et M. Lothar Marzell sont nos représentants du conseil. Un des premiers mandats donnés par la Table aux conseils de quartier, était de cibler trois enjeux préoccupants en regard de l'environnement. Après quelques discussions, les sujets retenus par le CQA ont été les suivants : la qualité de l'air, les berges de la rivière Lorette, les terres agricoles et la gestion des matières résiduelles. Lors de la rencontre de la TCE de février, cinq thèmes ont ainsi été retenus pour les travaux : • Gestion des matières résiduelles • Verdissement et flore urbaine • Qualité de l'air • Mobilité • Autres formes de pollution (lumineuse et sonore).

## TABLE CONCERTATION VÉLO (TCV)

Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. C'est M. Laurier Bérubé, secondé par M. Benoît Lemieux, qui représente le CQA à cette Table. Les principaux axes privilégiés en 2019 ont été : prioriser le réseau utilitaire • offrir un réseau confortable pour les cyclistes • encourager l'intermodalité vélo-transport en commun • faire la promotion du transport en vélo.

## TROTTOIR AVENUE DE LA FAMILLE

Voici un dossier qui avance positivement. Le trottoir sur l'avenue de la Famille sera prolongé. Un premier tronçon situé entre le 1869, avenue de la Famille et la rue Paul-VI devrait être fait en 2020 et 2021. Un autre tronçon de rue situé entre la rue Paul-VI et la rue Pierre-Robitaille, faisant une longueur d'environ un kilomètre, sera pourvu de trottoirs dans les meilleurs délais, en fonction de leur inscription au Plan d'investissement quinquennal (PIQ). Finalement un dernier tronçon de rue, situé entre le 1557, avenue de la Famille et la rue Bernard-Grondin, comportera des trottoirs en 2020 et en 2021.

## VISION POUR L'HABITATION

Le CQA s'est impliqué dans la démarche de consultation publique de la Ville de Québec concernant la Vision sur l'habitation. Voici quelques préoccupations en regard du dossier :

- Espaces verts à conserver sur le territoire, parcs pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge, mixité des clientèles;
- Maintien du milieu de vie de qualité, en banlieue;
- Accessibilité aux écoles et leur sécurité environnante;
- Respect du bâti patrimonial;
- Souci d'harmonisation lors de nouveaux bâtiments;
- Manque de mixité (personnes du 3<sup>e</sup> âge, HLM...);
- Réglementation rigide pour les maisons bigénérationnelles;
- Maintien d'un niveau de taxes acceptable;
- Danger d'empiéter sur les terres agricoles.

## VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

Ce dossier est porté au sein du conseil de quartier par M. Lothar Marzell. Rappelons-le, le territoire du quartier de l'Aéroport représente plus de 75 % de la zone agricole de la ville de Québec. Dans notre plan d'action, dans l'axe d'intervention « Contribuer à la qualité de vie du milieu », le CQA a fait sien l'objectif de protection du territoire agricole et prévoit des actions contribuant à la réalisation de cet objectif.

Parmi les dossiers, il y a celui du Grand Marché qui connaît un franc succès. On observe des clientèles différentes de celles qui fréquentaient le Marché du Vieux-Port (touristes vs les habitants locaux). Le marché de Sainte-Foy accueillera une structure permanente, fermée et vitrée avec les façades qui pourront s'ouvrir. Les producteurs n'auront plus à faire et défaire leur kiosque de vente.

Le programme de la Ville pour soutenir l'implantation de nouveaux jardins partagés est reconduit. Il est destiné à des organismes qui ont un caractère davantage social ou pédagogique. Une subvention peut défrayer 60 % des coûts jusqu'à un maximum de 20 000 \$.

## CONCLUSION

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Les dossiers n'avancent pas toujours à la vitesse que nous aimerions, mais par nos actions, nous arrivons à faire bouger les choses.

Une mention spéciale d'appréciation et de reconnaissance va à M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec pour son excellente collaboration. Le soutien qu'elle nous a apporté a facilité grandement le travail du conseil d'administration et constitue un apport significatif et réel aux citoyens résidents du conseil de quartier de l'Aéroport.

Réjean Martel, président du C.A.  
Conseil de quartier de l'Aéroport

## 2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

### 2.1 LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique<sup>1</sup> adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

### 2.2 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne-ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

En 2019, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président
M. Benoît Lemieux	Vice-président (jusqu'en juin) et trésorier (depuis juin)
M <sup>me</sup> Aline Dumont	Secrétaire
M <sup>me</sup> Alicia Montoni	Trésorière (jusqu'en mai)
M. Laurier Bérubé	Administrateur coopté
M <sup>me</sup> Maude Lortie	Administratrice
M. Sébastien Deveault	Administrateur

---

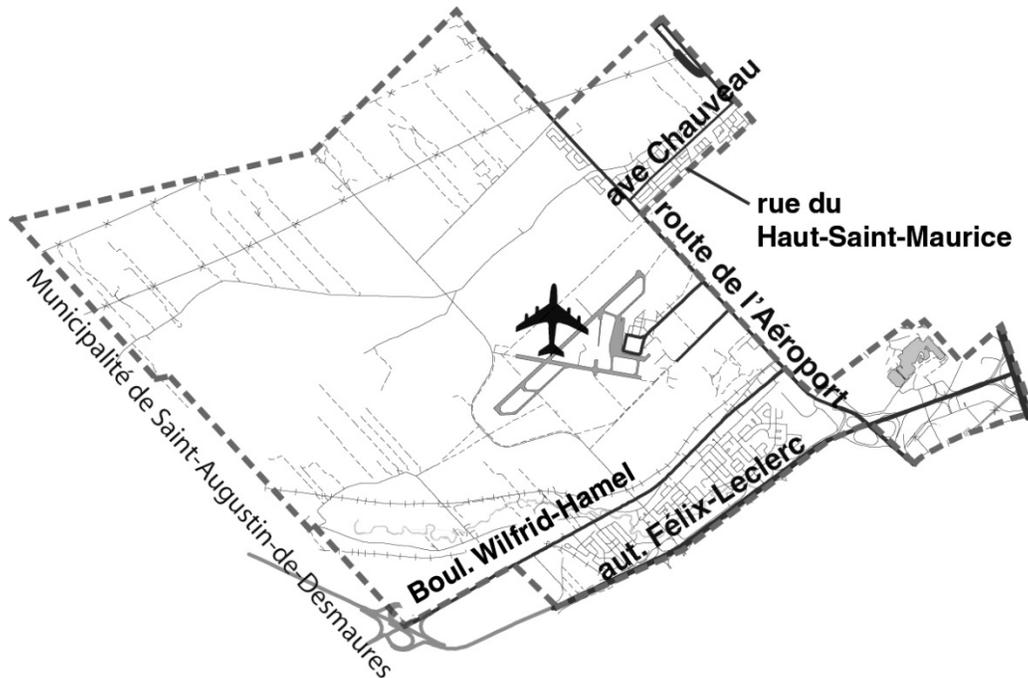
<sup>1</sup> Règlement municipal R.V.Q. 204

M. Lothar Marzell  
M. Rémy Normand  
M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard

Administrateur  
Conseiller municipal - district du Plateau  
Conseillère municipale - district Cap-Rouge–Laurentien

### 2.3 LE TERRITOIRE DU QUARTIER

Le territoire du conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



## 3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### 3.1 SÉANCES RÉGULIÈRES

Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août. Au cours de l'année 2019, le conseil d'administration a tenu dix (10) séances qui ont eu lieu les 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril (assemblée générale annuelle), 15 mai, 11 juin, 11 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (Champigny au sud-ouest et Chauveau au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau);
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny).

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville », l'agenda communautaire de l'hebdomadaire local

« L'Appel », le site Internet de la Ville de Québec : [www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier) et notre page Facebook.

### 3.2 PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

Outre les rencontres du C.A., des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupes de travail ou de consultation tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Vision sur l'habitation : M. Sébastien Deveault était présent (28 février 2019);
- Consultation sur le déneigement organisée par la Ville de Québec : M. Benoît Lemieux était présent (16 mai 2019);
- Forum sur l'habitation : M. Lothar Marzell a assisté aux trois jours (12, 13 et 14 juin 2019);
- Rencontre publique d'information sur le réseau structurant de transport en commun : M. Benoît Lemieux était présent (18 juin 2019);
- Séance d'information sur le projet de logements sociaux rue Bernard-Grondin et avenue de la Famille : M<sup>me</sup> Aline Dumont, M<sup>me</sup> Maude Lortie, M<sup>me</sup> Alicia Montoni, M. Benoît Lemieux, M. Réjean Martel et M. Lothar Marzell étaient présents (26 juin 2019);
- Stratégie Capitale-climat 2030 : M. Benoît Lemieux était présent (27 juin 2019) ainsi que M. Lothar Marzell (24 mai 2019);
- Étude de circulation dans le secteur de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame : M<sup>me</sup> Aline Dumont, M. Benoît Lemieux et M. Réjean Martel étaient présents (23 octobre 2019);
- Conseil établissement école Primevères-Jouvence : M. Réjean Martel siège depuis de nombreuses années comme représentant de la communauté. M. Sébastien Deveault a assisté à la rencontre du 22 octobre 2019;
- Séance d'information pour le grand public sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : M. Benoît Lemieux était présent (30 octobre 2019);
- Séance d'information sur la problématique de l'agrile du frêne : M. Benoît Lemieux était présent (4 novembre 2019);
- Gestion des matières résiduelles : M<sup>me</sup> Alicia Montoni (25 novembre 2019) et M. Benoît Lemieux (18 novembre 2019) étaient présents;
- Séance d'information sur le projet de logements sociaux rue Bernard-Grondin et avenue de la Famille : M<sup>me</sup> Aline Dumont, M. Benoît Lemieux, M. Réjean Martel et M. Lothar Marzell étaient présents (28 novembre 2019);
- Séance d'information pour les conseils de quartier sur la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 : M. Sébastien Deveault et M. Benoît Lemieux étaient présents (5 décembre 2019).

## 4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

### 4.1 PLAN D'ACTION 2019

Les membres du conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitent avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

---

## 1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs);
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier;
- Préserver les boisés et les espaces verts;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

---

## 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier.
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

### 4.2 ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2019

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil a travaillé durant l'année :

---

## 1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, trottoirs et passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau. Le travail est fait par un entrepreneur privé.
- **Stationnement incitatif** : L'attribution de stationnements incitatifs desservant le secteur Chauveau (Centre de loisirs Trois-Saisons) comme il y a au Centre communautaire Champigny (secteur Champigny).
- **Jardins communautaires** : Le conseil travaille sur une implantation de jardins communautaires dans notre quartier.
- **Jardins en façade** : Le conseil de quartier est heureux que la Ville de Québec modifie la réglementation concernant les potagers en cour avant afin de favoriser l'agriculture urbaine.
- **Consultation des CQ sur le projet de plan d'action en agriculture urbaine** : La Ville a lancé un processus de consultation en vue de connaître des pratiques et idées pour développer un plan d'action en agriculture urbaine. Les citoyens ont pu se prononcer jusqu'au 15 octobre dernier via une plateforme de consultation publique en ligne. Les CQ seront consultés bientôt puis une consultation publique sur le projet de plan d'action suivra en avril et mai 2020 pour un lancement final en juin 2020.

- **Dossier RTC** : Améliorations de services souhaitées dans notre secteur, principalement dans Champigny et sur l’avenue Notre-Dame après la route de l’Aéroport.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : Le conseil entend toujours suivre de près ce dossier. Il s’agit d’implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l’Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).

## 2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Le conseil appuie les actions du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge (CBRCR) pour l’amélioration des sentiers de la rivière du Cap Rouge.
- **Jour de la Terre** : Le 22 avril est proclamé Jour de la Terre. M<sup>me</sup> Alicia Montoni et M<sup>me</sup> Maude Lortie ont organisé un ramassage de déchets dans le quartier Jouvence, plus précisément dans les parcs Claude-Germain et Malraux.

### 4.3 ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE

#### CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l’Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur différents projets de modification à la réglementation sur l’urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour les projets suivants :

#### DEMANDE D’OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 241, zone 36452Cc PARC INDUSTRIEL COLBERT (janvier)

Le projet de modification réglementaire vise à ne plus limiter la superficie de plancher maximale par établissement pour un commerce de vente et de location de véhicules légers dans la zone 36452Cc, ainsi que de permettre comme usage principal un atelier de réparation et un commerce générateur d’entreposage dans cette même zone.

À L’UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l’Aéroport recommandent d’approuver le projet de modification au Règlement de l’Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge relativement à la zone 36452Cc, R.C.A.3V.Q. 241.

#### DEMANDE D’OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT R.C.A.3V.Q. 246, utilisation temporaire sur le lot numéro 2 163 349, Club de golf l’Albatros, 1418, route de l’Aéroport (février)

Le projet de modification réglementaire vise à permettre au requérant l’utilisation temporaire de 80 cases de stationnement, dans l’aire de stationnement existante sur le lot 2 163 349, afin de combler les besoins de stationnement des clients de l’hôtel Cofortel.

Afin de permettre l'utilisation d'un maximum de 80 cases de stationnement, pour une période maximale de deux ans, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 2 163 349 du cadastre du Québec, R.C.A.3V.Q. 246. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE - Projet de modification réglementaire R.C.A.3V.Q. 251 - Réduction de la hauteur maximale dans les zones 36437Cb et 36 441Cb/Avenue Jules-Verne (mai)**

Le projet de modification réglementaire vise à permettre l'agrandissement des bâtiments existants avec une hauteur de moins de 6 mètres ainsi que pour tenir compte de la proximité avec les milieux résidentiels de basse densité. Il est proposé d'enlever de la grille de zonage, la hauteur minimale et de fixer à 12 mètres la hauteur maximale d'un bâtiment principal.

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport recommandent d'approuver le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement aux zones 36437Cb et 36441Cb, R.C.A.3V.Q. 251.

**DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE - Projet de règlement R.C.A.3V.Q. 265 Utilisation temporaire de roulottes sur le lot 1 696 946 – caserne de pompiers – avenue Jules-Verne (septembre)**

Le projet de modification réglementaire vise à permettre l'installation et l'utilisation temporaire de deux roulottes localisées dans le stationnement de la caserne de pompiers no 10, située sur l'avenue Jules-Verne. Une fois complétés les travaux d'agrandissement de la caserne, les roulottes seront retirées.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu À L'UNANIMITÉ de recommander l'approbation du projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge relativement à une utilisation temporaire de deux roulottes sur le lot numéro 1 696 946 du cadastre du Québec R.C.A.3V.Q. 265, et ce, pour une période maximale de trois ans.

**DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE - Projet de règlement R.C.A.3V.Q. 266 Zone 36438Cb (Floralies Jouvence – restaurant Les Botanistes) Jules-Verne (novembre)**

Le requérant est propriétaire des Floralies Jouvence, un centre de jardinage. Il y a quelque temps, l'établissement a été agrandi pour y accueillir le restaurant Les Botanistes. En vertu de la réglementation en vigueur, le restaurant est autorisé uniquement comme usage associé à un usage principal. Or, un tel usage associé ne peut être muni d'enseignes à l'extérieur du commerce, à l'exception d'un menu d'une superficie maximale de 0,5 mètre carré. À cette fin, le requérant a donc déposé une demande afin que le restaurant soit considéré comme un usage principal au lieu d'un usage associé. Il faut alors ajouter le groupe d'usages *C20 restaurant* à la grille de spécifications concernée, dans la zone visée.

À L'UNANIMITÉ, les membres recommandent d'accepter la demande et d'ajouter le groupe d'usages *C20 restaurant* à la grille de spécifications de la zone 36 438Cb.

#### 4.4 AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- État de la chaussée sur le rang Sainte-Anne, mais également sur la rue Champigny-Est.
- Pavage des accotements du Trait-Carré Pépin qui ont été pavés, mais pas ceux de l'avenue Notre-Dame.
- Débordement de la rivière Lorette : le bassin de rétention situé plus haut sur la route Jean-Gauvin fonctionne très bien, mais il y aurait un problème au moment de l'évacuation de l'eau du bassin de rétention qui ne serait pas suffisamment efficace et entraînerait un débordement.
- Prolongement des trottoirs sur la rue Paul-VI et l'avenue de la Famille.
- La lenteur dans l'exécution des travaux (égouts, etc.) dans différentes rues.
- Stationnement du restaurant Benny's : des automobilistes empruntent ce stationnement pour rejoindre le boulevard Auclair et ainsi éviter un feu de circulation.
- Amélioration de la signalisation à la sortie du restaurant Benny's afin que les automobilistes soient informés de la présence de la piste cyclable.
- Questionnement sur la hauteur du gazon. La hauteur doit être de moins de 20 cm selon le règlement.
- Problématique d'une trop grande circulation et de la vitesse sur l'avenue Benjamin-Sulte.
- Le fauchage des fossés le long des rangs Saint-Ange, Saint-Denis, Sainte-Anne, l'avenue Notre-Dame et la route de l'Aéroport a été réalisé sur les bords du chemin, mais pas dans le fond du fossé.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Pour plus d'information, on peut consulter les procès-verbaux du conseil. Ils sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

#### 4.5 RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

##### **Résolution CQA-19-CA-04**

##### **Objet : Sécurité près des écoles**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Laurier Bérubé, il est résolu de former un sous-comité du conseil de quartier de l'Aéroport composé de M<sup>me</sup> Maude Lortie et de M. Sébastien Deveault, de parents et représentants d'établissements scolaires pour discuter de la sécurité des enfants se rendant aux écoles Primevères, Jouvence, l'Étincelle et Trois-Saisons. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### **Résolution CQA-19-CA-05**

##### **Objet : Table des conseils de quartier sur l'environnement**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu par le conseil d'administration de désigner M. Benoît Lemieux et M. Lothar Marzell, représentants du CQ de l'Aéroport à la Table concertation environnement des conseils de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-27**

#### **Objet : Résolution concernant l'usine de biométhanisation**

CONSIDÉRANT la résolution 19-CA-12 du conseil de quartier de Maizerets concernant les demandes de consultations publiques sur la future usine de biométhanisation ayant été rejetées par la Ville;

CONSIDÉRANT la lettre de demande d'audiences publiques sur le projet de Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec (CBAQ), transmise au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), par le Mouvement pour une ville Zéro Déchet, le 4 février 2019;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de l'Aéroport est en faveur de tout projet ayant un effet positif sur la qualité de l'environnement et souhaite que les citoyens aient plus d'information sur ce projet d'envergure ainsi qu'avoir la possibilité de poser des questions et émettre des commentaires;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de quartier de l'Aéroport appuie le conseil de quartier de Maizerets dans sa demande de la tenue d'audiences publiques sur le projet d'usine de biométhanisation à Québec auprès du MELCC. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-28**

#### **Objet : Jour de la Terre**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'appuyer l'initiative de mesdames Alicia Montoni et Maude Lortie, dans le cadre du Jour de la Terre, et d'octroyer un montant maximal de 75 \$ pour l'achat de gants et sacs verts, devant servir à l'activité du ramassage de déchets dans les parcs Claude-Germain et Malraux et sur le bord de la rivière du Cap-Rouge. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-32**

#### **Objet : Sécurité près des écoles**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Maude Lortie, il est résolu que le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec d'accorder le même niveau de service que celui accordé à la rue Félix-Antoine-Savard et à la rue Saint-Yves, pour le déneigement des rues Buffon et Falardeau ainsi que le déneigement de la passerelle reliant l'école Trois-Saisons et l'école L'Étincelle. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-37**

#### **Objet : Protection de la canopée urbaine**

Sur proposition de M. Lothar Marzell, appuyée par M<sup>me</sup> Alicia Montoni, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de bonifier sa réglementation municipale afin d'augmenter la préservation et la protection des arbres et boisés existants.

Pour ce faire, les administrateurs du conseil de quartier de l'Aéroport sont prêts et intéressés à collaborer avec l'administration municipale afin de procéder à cette bonification réglementaire, ainsi qu'à développer une stratégie concrète, à l'échelle de leur quartier, de manière à cibler et identifier des actions concrètes relatives au verdissement et à la préservation de la canopée, cela, en route vers l'horizon 2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-38**

#### **Objet : Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec**

Sur proposition de M. Lothar Marzell, appuyée par M. Benoît Lemieux, IL EST RÉSOLU qu'à son tour, le conseil de quartier de l'Aéroport se joigne à cette vaste mobilisation en appui au projet de réseau de transport structurant de la Ville de Québec, et de ce fait, réitère l'urgence liée à la mise en œuvre de ce réseau à l'échelle de l'agglomération autant que l'importance de ce réseau et espère voir le financement de ce projet confirmé afin d'éviter de mettre en danger sa mise en œuvre à l'intérieur de l'échéancier préparé par la Ville de Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-40**

#### **Objet : Projet domiciliaire à l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la route de l'Aéroport**

ATTENDU QUE des travaux majeurs à l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la route de l'Aéroport entraînent une obstruction et un détournement de la circulation dans les rues résidentielles adjacentes, une vitesse excessive des automobilistes ainsi qu'une sécurité compromettant les résidents et particulièrement les enfants;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M<sup>me</sup> Maude Lortie, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec d'assurer un respect des limites de vitesse dans les rues Blaise-Cendrars, Milton, Monty et André-Gide, utilisées pour contourner les entraves routières, d'y installer une signalisation de détour adéquate et d'informer les citoyens concernés sur les échéanciers des travaux et les impacts de circulation en cours et à venir s'il y a lieu. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-44**

### **Objet : Signalisation à la sortie du restaurant Benny's**

SUR PROPOSITION de M. Réjean Martel, appuyée par M. Benoît Lemieux, IL EST RÉSOLU de demander à la Division des transports de la Ville de Québec la possibilité d'ajouter une signalisation à la sortie du restaurant Benny's, direction boulevard Auclair, pour avertir les automobilistes des risques de présence de cyclistes. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-45**

#### **Objet : Circulation de transit dans le stationnement de commerces sur l'avenue Jules-Verne**

Considérant que des automobilistes, pour éviter les feux de circulation au coin de l'avenue Le Gendre et de l'avenue Jules-Verne, empruntent le stationnement des différents commerces sur l'avenue Jules-Verne pour se rendre sur le boulevard Auclair;

Considérant que cette pratique contrevient à l'article 312 du Code de la sécurité routière :  
312. Nul ne peut circuler sur une propriété privée afin d'éviter de se conformer à une signalisation;

SUR PROPOSITION de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Lothar Marzell, IL EST RÉSOLU de demander aux autorités de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge de travailler en collaboration avec les propriétaires des lieux pour trouver une solution au problème. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-47**

#### **Objet : Réseau ZAP Québec**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Alicia Montoni, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville que dans son projet d'expansion de son réseau WiFi (réseau ZAP Québec), soit considéré prioritairement le secteur du Centre de loisirs Trois-Saisons, sis sur la rue Buffon. Cette acquisition saura faciliter grandement les travaux du CQ de l'Aéroport lors de la tenue de ses séances publiques. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **Résolution CQA-19-CA-55**

#### **Objet : Circulation rue Blaise-Cendrars**

À L'UNANIMITÉ, dans le cadre des solutions proposées par la Ville pour la problématique de la congestion à l'intersection de l'avenue Notre-Dame et de la route de l'Aéroport et de la circulation de transit, les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport optent pour l'interdiction de tourner à droite sur la rue Milton, entre 7 h et 9 h le matin, pour les automobilistes arrivant de la direction nord. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Résolution CQA-19-CA-56**

### **Objet : Initiative citoyenne**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adresser une motion de félicitations au citoyen, M. Gilles Fournier, pour l'entretien des passerelles dans le secteur Chauveau, hiver comme été, et ce, dans l'objectif d'assurer la sécurité des enfants. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **Résolution CQA-19-CA-60**

### **Objet : Priorité de déneigement pour les rues entourant les écoles l'Étincelle et Trois-Saisons**

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de demander à la Ville de Québec de considérer le déneigement au niveau de priorité 1 pour les rues Buffon et de l'Étincelle (situées près des écoles Trois-Saisons et de l'Étincelle), au même titre que les rues avoisinant les écoles Primevères-Jouvence. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019**

En 2019, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 400,00 \$.

Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2019 de 1 133 \$, il était de 672,87 \$ à la fin de celui-ci, pour des dépenses totales de 860,61 \$. Une somme globale de 720,00 \$ fut ainsi utilisée afin de défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion (10 rencontres, dont l'AGA 2019, à 80,00 \$ chacune). Il y a aussi eu les frais de collation et breuvages lors de l'assemblée générale annuelle 2019 (9 avril), soit 37,49 \$.

En mai, ce fut le paiement habituel de 35,00 \$ pour la mise à jour annuelle du dossier du CQA auprès du Registraire des entreprises (RE).

Également, des frais de stationnement des administrateurs ont été payés pour un total 32,72 \$.

Enfin, des frais bancaires mensuels fixes d'utilisation de 2,95 \$ (de janvier à décembre) au compte # 150502 à la Caisse populaire Desjardins du Piémont Laurentien, à L'Ancienne-Lorette (35,40 \$) ont été encourus.

Conséquemment, au 31 décembre 2019, il y avait donc une somme de 615,69 \$ dans le compte bancaire et 57,18 \$ en argent comptant dans la petite caisse (montant arrondi de 673 \$).

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 DÉCEMBRE 2019**

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	<u>673,00 \$</u>	<u>1 133,00 \$</u>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	_____	_____
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>673,00 \$</u>	<u>1 133,00 \$</u>
	_____	_____

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

\_\_\_\_\_

Réjean Martel, président

\_\_\_\_\_

Benoît Lemieux, trésorier

*Rapport annuel 2019, Conseil de quartier de l'Aéroport*

